

**Assemblée Communautaire  
Fransaskoise (A.C.F.) Inc.**  
États Financiers

le 31 mars 2017  
(comparaison avec 2016)

## TABLE DE MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT DES RÉSULTATS	5 - 7
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10 - 13
ANNEXE 1 - Éducation	14 - 15
ANNEXE 2 - Emploi et Immigration	16 - 17
ANNEXE 3 - Programmation 2016 - 2017	18 - 20
ANNEXE 4 - Foires francophones	21

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la:

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

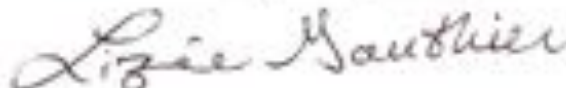
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. tire une partie non importante de ses produits de revenus d'auto-financement, dont l'exhaustivité ne se prête pas à une vérification dans le cadre de l'audit. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits sous forme de revenus d'auto-financement, et nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient été nécessaires.

### *Opinion avec réserve*

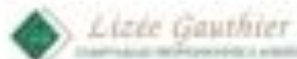
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

le 21 juin 2017

SASKATOON (SASKATCHEWAN)



**Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

	\$ 2017 31 mars	\$ 2016 31 mars
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse (note 2)	260,560	270,181
Comptes à recevoir	39,415	84,033
Frais payés d'avance	2,954	1,506
Inventaire	6,333	3,065
Intérêts courus	116	117
Subventions à recevoir	150,301	97,831
	<b>459,679</b>	<b>456,735</b>
<b>Placements (note 3)</b>	1,000	1,000
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	125,759	92,327
	<b>586,438</b>	<b>550,062</b>
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes à payer	109,108	170,236
Fonds social	165	218
Revenus reportés	86,787	136,666
Subventions reçues d'avance	71,231	-
	<b>267,291</b>	<b>307,120</b>
<b>Solde de fonds</b>		
Fonds de capital	125,759	92,327
Bénéfices non répartis	12,771	12,401
Réserve	180,617	138,214
	<b>319,147</b>	<b>242,942</b>
	<b>586,438</b>	<b>550,062</b>

Approuvé par l'Assemblée des députés communautaires

  
 \_\_\_\_\_, directeur/trice

  
 \_\_\_\_\_, directeur/trice

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.

## ÉTATS DES RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

	\$	\$
	2017	2016
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions</b>		
Ministère de l'économie	509,910	536,213
Patrimoine canadien	506,000	506,000
Patrimoine canadien - projets	28,000	35,000
Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada	298,046	424,352
Ministère de l'éducation	200,000	290,000
SAIC-Bureau du Québec	3,000	-
Emploi et Développement Social Canada	159,343	2,669
Jeunesse Canada au Travail	3,799	-
Community Initiatives Fund	10,000	-
Autres subventions	5,450	15,451
	<b>1,723,548</b>	<b>1,809,685</b>
<b>Autres revenus</b>		
Dons	200	-
Partenariats	4,960	34,028
Location d'équipement	15,309	20,687
Administration-projets	109,571	99,791
Revenus d'intérêts	502	645
Revenus autres	3,007	13,395
Vente de matériel promotionnel	2,523	1,277
Ventes de services professionnels	18,924	57,386
Inscriptions	49,564	28,548
Ententes administratives	5,160	5,160
Contribution de l'organisme	-	29,817
	<b>209,720</b>	<b>290,734</b>
Revenus reportés de l'exercice précédent	136,666	148,820
	<b>2,069,934</b>	<b>2,249,239</b>
<b>CHARGES (voir à la page 6)</b>	<b>1,982,777</b>	<b>2,100,172</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>87,157</b>	<b>149,067</b>
Revenus reportés	(86,787)	(136,666)
<b>Bénéfice net</b>	<b>370</b>	<b>12,401</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.

## ÉTATS DES RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars 2017  
(comparaison avec 2016)

	\$	\$
	2017	2016
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges salariales</b>		
Salaires	924,605	1,003,437
Avantages sociaux	63,105	67,628
Comm. des accidents au travail	1,902	1,891
REER	28,453	32,186
Assurances collectives	33,293	38,364
	<b>1,051,358</b>	<b>1,143,506</b>
<b>Coûts opérationnels</b>		
Matériel de bureau	21,721	8,399
Matériel informatique	2,675	3,233
Papeterie et photocopies	8,972	9,535
Affranchissement et messagerie	2,999	2,873
Achats d'équipements	48,708	23,473
Assurances	3,990	3,899
Frais bancaires, intérêts, pénalités	1,571	1,001
Abonnements et cotisations	21,040	29,755
Formation	6,381	17,587
Loyer	60,326	70,471
Location et entretien d'équipement	18,920	18,254
Entreposage	1,841	1,952
Téléphone, fax et internet	24,288	22,091
Téléconférences	973	2,487
Entretien et réparations	-	400
Entretien véhicule ACF	797	2,333
Contrats de service	9,349	7,490
Location d'espace	11,092	9,886
Frais administratifs	109,571	99,791
Reconnaissance des employés	-	340
	<b>365,214</b>	<b>335,241</b>
<b>Publicité</b>		
Placements médias	62,967	105,347
Items promotionnels	19,688	9,150
Montage et impressions	15,350	12,527
	<b>98,005</b>	<b>127,024</b>
<b>Déplacements</b>		
Transport	76,520	60,144
Hébergement	37,974	44,202
Per diem	9,215	10,099
Repas	62,726	52,653
	<b>186,435</b>	<b>167,098</b>

## Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.

## ÉTATS DES RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

	\$	\$
	2017	2016
<b>CHARGES (continué)</b>		
<b>Honoraires</b>		
Honoraires stagiaires	58,669	-
Honoraires des députés	63,180	51,530
Contractuels	126,071	142,784
Frais professionnels	30,075	71,710
	<b>277,995</b>	<b>266,024</b>
<b>Autres frais</b>		
Dons	6,693	9,194
Prévisions pour mauvaises créances	348	-
Contribution de l'organisme	-	29,817
Achats d'items à revendre	2,753	192
Réserve	2,402	3,930
Partenariats	973	17,286
Divers	621	860
	<b>13,790</b>	<b>61,279</b>
	<b>1,982,777</b>	<b>2,100,172</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**  
 exercice terminé le 31 mars 2017  
 (Avec comparaison pour 2016)

	\$	\$
	2017	2016
<b>FONDS DE CAPITAL</b>		
Solde au début de l'exercice	92,307	173,651
Augmentation (perte) Fonds de capital	33,452	(81,324)
Solde à la fin de l'exercice	125,759	92,327
<b>BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS</b>		
Solde au début de l'exercice	12,401	-
Bénéfice net	370	12,401
Solde à la fin de l'exercice	12,771	12,401
<b>RÉSERVE</b>		
Solde au début de l'exercice	64,647	62,214
Réserve de l'exercice	116,000	76,000
Solde à la fin de l'exercice	180,647	138,214
<b>SOLDES DE FONDS</b>	<b>319,177</b>	<b>242,942</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



## Assemblée Communautaire Francasakaise (A.C.F.) Inc.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

	\$	\$
	2017	2016
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice (perte) de l'exercice	370	12,401
Variations des soldes de fond de roulement hors caisse:		
Comptes à recevoir	44,620	(11,079)
Subventions à recevoir	(52,470)	55,240
Inventaire	(3,268)	192
Intérêts courus	1	37
Frais payés d'avance	(1,448)	1,085
Comptes à payer	(21,128)	65,748
Fonds social	(53)	(50)
Revenus reportés	(49,879)	(12,154)
Revenus reçus d'avance	71,231	-
	<b>(12,024)</b>	<b>111,420</b>
<b>Activités de financement</b>		
Réserve	<b>2,403</b>	<b>3,835</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(9,621)</b>	<b>115,255</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>270,181</b>	<b>154,926</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>260,560</b>	<b>270,181</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**

le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

L'Association Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc. est un organisme à but non-lucratif de la Saskatchewan. Le 16 juin 1999, l'association a changé son nom à L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. Le certificat d'amendement a été approuvé cette date.

**I. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****Mode de présentation**

Les états financiers de l'organisme ont été établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

**Immobilisations**

Les immobilisations payées par les opérations sont comptabilisées aux prix coûtants. Les achats en mobilier et équipement ne sont pas amortis durant l'année, mais sont rapportés comme dépenses et crédités au Fond de Capital.

**Projets - Divisions**

La distribution des produits et charges entre les projets est la responsabilité de la direction de l'organisme. Cette distribution ne fait pas partie de la vérification de la fin de l'année. Les états des produits et des charges par projets sont seulement inclus comme informations supplémentaires.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois de la date d'acquisition.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme comptabilise le financement public au cours de l'exercice lorsque le financement est reçu.

L'organisme comptabilise les apports de biens et de services uniquement si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours de ses activités et auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

L'organisme a recours à la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Cette méthode est une application particulière de la comptabilité par fonds aux apports, caractérisée par la présentation par fonds du détail des composantes des états financiers, de telle façon que l'organisme présente le total des fonds d'administration, un ou plusieurs fonds affectés, et un fonds de dotation, s'il y a lieu.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

## Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

## 1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Comptabilisation des produits (suite)**

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice quand les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les promesses d'apports ne sont pas comptabilisées tant que les apports ne sont pas reçus, puisque l'organisme ne peut faire une estimation raisonnable du montant en cause et que la réception de ce montant n'est pas raisonnablement assurée.

**Stocks**

L'organisme ne comptabilise pas les apports de biens et de services dans ses états financiers.

Les apports de biens sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les stocks qui sont détenus à des fins de distribution à un prix nul ou symbolique et les stocks qui sont détenus à des fins de consommation dans le processus de production de biens destinés à être distribués à un prix nul ou symbolique sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement.

## 2. ENCAISSE

	\$ 2017	\$ 2016
Petite Caisse	1,498	1,354
Affinity Credit Union - Succursale de Régina		
Compte courant	197,754	218,286
Parts sociales	20	20
Dépôts à terme	50,900	50,521
Compte PayPal	10,388	-
	<b>260,568</b>	<b>270,181</b>

## Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

le 31 mars 2017

(comparaison avec 2016)

## 3. PLACEMENTS

	\$ 2017	\$ 2016
Parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	1,000	1,000

## 4. IMMOBILISATIONS

	2016		\$ 2017	\$ 2017
	Valeur Nette	Achats	Ventes Ajustements	Valeur Nette
Équipements	92,327	33,432	-	125,759

## 5. PASSIF ÉVENTUEL

L'A.C.F. a une marge de crédit autorisée de 46,000 \$ avec Affinity Credit Union.

Les marges de crédit sont garanties par les dépôts à termes.

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes: actifs et passifs détenus à des fins de transactions, actifs disponibles à la vente, prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur au moment de leur constatation initiale. Les coûts des transactions sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, sauf dans le cas des éléments détenus à des fins de transaction, qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Au cours des périodes subséquentes, l'évaluation dépendra du classement de l'instrument financier.

Les actifs financiers "détenus à la fins de transactions" sont par la suite mesurés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les revenus.

Les actifs financiers "détenus jusqu'à leur échéance" sont par la suite, au besoin, évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Assemblée Communautaire Fransaskoise (A.C.F.) Inc.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
le 31 mars 2017  
(comparaison avec 2016)

---

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

L'organisme est exposé au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des apporteurs et du soutien continu des institutions financières sous la forme de facilités de crédit d'exploitation suffisantes.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché.

L'organisme est exposé au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être touchés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

**7. CHIFFRES DE L'EXERCICE**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

**8. ANNEXES**

Des annexes distinctes sont incluses dans les états financiers pour présenter le financement accordé en vertu des accords de contribution du Ministère du Patrimoine canadien.